

Rapport du Conseil régional 2016, Région 5 Gros-de-Vaud — Venoge

Après 2016, il faut prévoir des changements

Durant l'année 2016, la Région 5 Gros-de-Vaud — Venoge a pris conscience de la nécessité d'une évolution de la vie de l'Église : les difficultés financières majeures de la majorité des 10 paroisses, le départ de plusieurs ministres, l'importante diminution de l'apport des laïcs et le petit nombre de catéchumènes sont les principaux signaux d'alerte.

Le Conseil régional (CR) s'est réuni à 11 reprises. Mathilde Goumaz, membre CR, est devenue trésorière, assistée de son mari Jean-Marc Goumaz, caissier hors conseil ; à l'occasion de cette reprise, tous deux ont réorganisé la comptabilité et ils ont actualisé tous les documents formels nécessaires.

La pasteure Laurence Bohnenblust-Pidoux a été remplacée en cours d'année par la pasteure Réka Luczki en qualité de ministre paroissiale. Le pasteur Jean Marschall, retraité dès juillet, responsable Info-Com et membre du CR, n'a pas été remplacé par l'ORH, faute de moyens ; cette perte pour le CR n'a pas du tout été comblée par le graphiste remplaçant temporaire qui a assumé le minimum du travail pour Bonne Nouvelle puis Réformés. Face aux défis qui s'annoncent, le CR est sous-doté. Malgré cela, le CR a pu accompagner 2 conseils dans leurs difficultés en lien avec l'aide de l'ORH.

Une retraite du conseil en mai à La Pelouse de Bex fut l'occasion de participer à une Lectio Divina puis de partager un temps de réflexion sur le sens du travail du conseil.

Les très nombreuses mutations ont occupé tous les membres : la pasteure Martine Sarasin a quitté son 50 % à la Haute-Menthue et la pasteure Christine Nicolet van Binsbergen a repris sa place. À Vufflens-la-Ville, après une année de vacance, le poste pastoral est occupé par le pasteur Laurent Bader à plein temps. À Cossonay-Grancy, la diacre Danièle Staines et la pasteure Christine Nicolet van Binsbergen sont parties : après plusieurs remplaçants, le diacre Pierre-Alain Mischler arrivera à l'été 2017 pour ce poste à 100 %. Au Plateau-du-Jorat, la pasteure Anne-Christine Golay a terminé sa suffragance ; le pasteur Alain Martin et le diacre Jacques Wenger ont repris pour une année ce 120 % vacant. À La Sarraz, la pasteure Annie Gerber a quitté son 50 % durant l'été : le pasteur Étienne Roulet supplée durant 1 an. Dans l'aumônerie des EMS, la pasteure Évelyne Jaton a cédé son 50 % à la pasteure Isabelle Lechot en novembre.

Cette année a été enfin l'occasion de créer un poste de secrétaire régionale rétribuée. Définir les relations entre CR et secrétaire et préciser ses tâches n'est pas de tout repos. Ainsi un premier engagement n'a pas dépassé le stade de la période d'essai. Notre seconde secrétaire régionale Sylvie Emery découvre ses multiples tâches dès le mois de novembre : son arrivée permettra, après sa formation, de disposer d'un vrai secrétariat au service du conseil et de la région.

Région 5 Gros-de-Vaud – Venoge

Une écoute attentive des Assemblées paroissiales a mis en lumière les difficultés financières des paroisses, non pas que les donateurs soient moins généreux, mais leur nombre diminue. Elles prennent aussi peu à peu la mesure des difficultés ecclésiales et de recrutement ministériel, sans toutefois éviter parfois de chercher un bouc émissaire.

En septembre, tous les **Bureaux des assemblées paroissiales** ont partagé leurs expériences sur la conduite des assemblées lors d'une soirée régionale afin d'affiner les outils à disposition des bureaux et les encourager à prendre leur place dans le pilotage des paroisses.

Afin de poursuivre les réflexions autour du Projet de Législature 2014-2019, la **Rencontre des présidents** des conseils en avril a permis de découvrir avec la pasteure Laurence Bohnenblust-Pidoux les Fresh Expression et le style d'Eglise associé. En automne, l'ensemble des conseils de lieux d'Eglise (60 % de présence) ont vécu une soirée axée sur le témoignage avec le jeu Évangiles et le pasteur Simon Weber.

À la demande de l'Assemblée régionale, le règlement du **Fonds de solidarité inter paroissial** est en place pour compléter l'aide et le pilotage apportés par le canton aux paroisses en difficulté financière. **Le Fonds prophétique** créé en 2015 soutiendra 2 paroisses qui ont proposé des manifestations touchant l'ensemble la Région : il s'agit d'un camp avec des jeunes vécu en début d'été pour réfléchir aux objectifs du KT ainsi que des expositions et spectacles R500 à Echallens couvrant l'entier de l'année du Jubilé.

Perspective 2017 : le conseil régional constate que le nombre de laïcs prenant un engagement diminue dans les conseils, les paroisses, la région et dans la catéchèse. Par ailleurs, le nombre élevé de mutations complique le travail ministériel au point qu'un épuisement des acteurs est imminent. La répartition des tâches doit évoluer, la manière de travailler en Eglise ne peut plus rester la même qu'aujourd'hui, sachant que dans les années à venir de nouvelles diminutions des postes sont prévues. Ainsi une nouvelle manière de concevoir les missions paroissiales et régionales doit être conçue et préparée par tous les acteurs : les conseils, les ministres et les laïcs bénévoles.

Le Synode et de Conseil synodal s'attellent à cette tâche au début 2017, la Région Gros-de-Vaud — Venoge doit faire dès maintenant et de son côté la même réflexion.